

NETTOYAGE - TRAITEMENT

C3-5 Effectuer un nettoyage à fond, une remise en état et un traitement. Sols plastiques

Public cible : Parcours CFC (Article 32), Encadrement, Exploitation.

Prérequis : Connaissance des techniques de base du métier,
Avoir suivi les module B1 et B2 pour les parcours Article 32.

Durée : 2 journées.

Objectifs de la formation :

Analyser, organiser et mettre en application en toute autonomie les opérations et techniques de remise en état des sols plastiques en respectant scrupuleusement dans leur activité les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de la santé, sécurité au travail et d'hygiène.

Validation de la formation et Certificat:

Pour les parcours article 32, une évaluation de fin de module valide l'acquis des compétences.

Une attestation de suivi de module de formation de l'École Genevoise de la Propreté sera remise aux personnes qui auront assisté à la totalité du module.

CONTENU DU MODULE

- **Reconnaissance des revêtements plastiques**
- **Préparation du matériel**
- **Choix des produits**
- **Nettoyage et traitement de protection des sols plastiques**
 - décapage à sec,
 - décapage au mouillé avec chimie,
 - décapage au mouillé sans chimie,
 - traitements de protection.
- **Repli du matériel et contrôle de la zone**

Compétences visées :

- ✓ Analyser les problématiques chantier,
- ✓ Maîtriser les opérations de remise en état des revêtements de sol plastiques.
- ✓ Mettre en œuvre les prescriptions HSE.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en situation professionnelle et retours d'expériences.

Méthode pédagogique active et participative.

INSCRIPTION

Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :

- par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté : 4, rampe du Pont-Rouge 1213 PETIT-LANCY
- par email : info@coledelaproprete.ch
- par fax au 022.300.69.83
- online : www.ecoledelaproprete.ch

Groupe de 12 participants maximum.